

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 16 septembre 2022

AVANT DE VOUS RENDRE AUX URGENCES, AYEZ LE BON REFLEXE : APPELEZ LE 15 !

La Réunion fait face à une activité toujours plus importante des services d'urgences. Pourtant, il est important de ne pas surcharger ces services afin qu'ils restent disponibles pour accueillir les cas les plus graves et prendre en charge au mieux les personnes qui ont besoin de soins immédiats à l'hôpital. Afin de sensibiliser au bon usage des urgences, l'ARS La Réunion encourage la population à avoir le réflexe d'appeler le 15 avant de se déplacer aux urgences. Une campagne de communication est lancée le 19 septembre :

« Avant de me déplacer aux urgences, j'appelle le 15. Mi sa va zurgence kan lé grave ! ».

Il s'agit du premier volet d'une campagne régionale portant sur le bon usage des soins et le recours au médecin traitant, qui se déroulera tout au long des prochains mois.

Pourquoi appeler le 15 plutôt que de se déplacer aux urgences ?

Les urgences ont vocation à prendre en charge **les urgences vitales** qui nécessitent une réponse immédiate et les situations présentant certains caractères de gravité.

Contacté le 15 avant de se rendre aux urgences permet de vérifier que son problème de santé relève des urgences, ou d'une orientation vers le médecin traitant ou un cabinet de garde en ville.

Cet appel préalable au 15 a pour objectif d'améliorer la qualité de l'orientation du patient et éviter ainsi la saturation des services d'urgences, en limitant le nombre de patients se présentant spontanément dans ces services pour des motifs qui ne relèvent pas de l'aide médicale urgente.

Comment fonctionne le 15 ?

Le numéro de téléphone 15 est accessible 24 heures sur 24, depuis un téléphone fixe ou mobile. L'appel est gratuit.

Le SAMU centre 15 regroupe des médecins hospitaliers et libéraux et des auxiliaires de régulation médicale. Ils assurent une réponse téléphonique permanente.

En fonction de la situation de la personne qui appelle, ces professionnels déterminent et déclenchent la réponse la plus adaptée. Ainsi, le patient selon sa situation pourra :

- bénéficier de conseils médicaux,
- ou être orienté vers son médecin traitant, ou un médecin de garde en ville en soirée et le week-end,

- ou être dirigé vers les urgences de l'hôpital,
- ou bénéficier de l'envoi d'un transport sanitaire médicalisé si besoin, pour être amené aux urgences de l'hôpital.

La campagne de communication

La campagne de communication « **Avant de me déplacer aux urgences, j'appelle le 15** » est diffusée à compter du 19 septembre et sera déclinée ainsi :

- Affichage urbain sur toute l'île
- Campagne radio
- Campagne digitale sur les principaux sites internet d'information, et sur les réseaux sociaux de l'ARS
- Encarts dans la presse écrite
- Affiche distribuée aux professionnels de santé

La campagne sur le recours aux urgences est le premier volet d'une large campagne régionale diffusée au cours des mois à venir et qui portera sur :

- le bon usage des soins,
- le recours privilégié au médecin traitant,
- la réponse aux demandes de soins non-programmés.



Retrouvez les outils de la campagne sur notre site :

[Avant de vous rendre aux urgences, ayez le bon réflexe : appelez le 15 !](#)

Contact presse

Service Communication ARS LA REUNION

Tél : 0262 93 94 55 – 0692 66 61 20

Mél : ars-reunion-communication@ars.sante.fr